

Où est donc passée la revalorisation « historique » ?

Montreuil, le 2 octobre 2023

Dès juin dernier et encore en cette rentrée scolaire, les ministres qui se sont succédé ainsi que le président Macron n'ont eu de cesse d'annoncer à grands renforts médiatiques une revalorisation

« historique » des personnels de l'Éducation nationale. Le ministre Attal continue d'affirmer que ce seraient « *entre 125 et 250 € net de plus qu'à la rentrée précédente* » que les personnels enseignants devraient toucher.

Les bulletins de paie du mois de septembre démontrent que les propos du ministre sont un nouveau mensonge, comme l'était d'ailleurs l'annonce d'une augmentation de 10% pour tous les enseignants annoncée par le président Macron durant la dernière campagne des élections présidentielles.

Quelques miettes indemnitaires en guise de revalorisation « historique » !

La réalité c'est que la grande majorité des personnels enseignants ne bénéficieront que du doublement de l'indemnité de suivi et d'accompagnement ou d'orientation des élèves (ISAE ou ISOE) soit moins de 100 € par mois. Une minorité d'enseignants, ceux qui sont dans les 7 premiers échelons de la classe normale, disposeront en outre d'une augmentation de la prime d'attractivité.

Et enfin, une prime sera versée aux enseignants qui accepteront des tâches supplémentaires dans le cadre du « Pacte », ce qui ne constitue donc pas une revalorisation.

Quant aux autres personnels, RIEN ! Si ce n'est la décision d'augmenter de 1,5% la valeur du point – c'est-à-dire bien en deçà de l'inflation ! Et quelques mesurées « Fonction publique » : prime pouvoir d'achat, GIPA, mesures « bas de grille » pour les trois grades de la catégorie C et les deux premiers grades de la catégorie B qui les maintient à peine au-dessus du SMIC, 5 points en plus sur toute la grille de toutes les catégories, soit environ 25 € brut par mois à compter du 1er janvier 2024.

« Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat » : une nouvelle tromperie du ministre

Jeudi 28 septembre, le ministre Attal a annoncé avec tambours et trompettes le versement d'une « prime exceptionnelle de pouvoir d'achat » à certains personnels de l'Éducation nationale... sauf que cette prime concerne tous les fonctionnaires et que cette information avait déjà été décidée par le ministre Guérini en juin dernier !

Rien de neuf donc... sauf que les personnels comptaient sur cette prime (versée une seule fois) dès le mois de septembre et qu'elle ne sera versée qu'au mois d'octobre, prime qui d'après le décret est

comprise entre 300 € et 800 € pour les personnels qui toucheraient moins de 39 000 € brut annuels toutes rémunérations confondues (traitement, primes, indemnités...)

Ainsi on aurait pu croire, par exemple, que les AESH, personnels situés sous le seuil de pauvreté, toucheraient le maximum de cette prime... Mais c'est sans compter sur une petite ligne qui spécifie que les 800 € seront proratisés sur la base de la quotité travaillée ! Les AESH percevront donc 500 € au lieu de 800 €... Pour le gouvernement, il n'y a pas de petites économies !

Dès la rentrée, déjà des problèmes de paie pour certains personnels !

Le 27 septembre, jour de la paie, qu'ont constaté de nombreux personnels de l'Éducation nationale ?

La grande majorité d'entre eux sont bien loin de toucher 125€ de plus que lors de la rentrée précédente comme le ministre Attal le claironne !

Pire, des AESH se sont vus verser un acompte en lieu et place d'un salaire. Ainsi, dans les Hauts-de-Seine, trois jours avant le versement de leur paye, des dizaines d'AESH ont reçu un courriel les informant qu'ils ne toucheraient que 80% de leur salaire en guise d'acompte et que, dans ce cadre-là, ils n'auraient pas de bulletin de salaire pour le mois de septembre.

Dans le Rhône, des enseignants contractuels non encore réembauchés n'ont toujours pas reçu l'attestation Éducation nationale leur permettant de bénéficier des allocations Pôle Emploi et se retrouvent sans revenu !

À Mayotte, il y a autant de problèmes de paie que d'établissements et de personnels : des remboursements de frais de déplacement en attente depuis deux ans, des heures supplémentaires non payées pour les professeurs et les AED voire des diminutions d'indices !

Assez des mensonges ministériels ! Tous aux réunions et assemblées FO !

Pour la FNEC FP-FO, la situation n'est plus tenable ! Assez des mensonges ministériels !

Dans une situation où l'inflation explose (alimentation +11,2% ; énergie +6,8% ; électricité + 18% sur un an ; gaz +7,6% ; essence +7%...), ce dont ont besoin les personnels, ce n'est pas de quelques miettes indemnitaires, mais d'une augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice comme l'exige la Confédération FO !

Alors que le comité confédéral national de Force Ouvrière a décidé « d'une campagne médiatique, de meetings et d'assemblées dans les départements avec au centre l'action revendicative sur les salaires, les services publics, la protection sociale et les retraites », la FNEC FP-FO appelle les personnels à se réunir pour réaffirmer les revendications et les moyens de les faire aboutir !

Elles les invite à participer à toutes les assemblées que Force Ouvrière organisera à tous les niveaux dans les semaines qui viennent.